

# ÉTAT DE SANTÉ DE LA PETITE ENFANCE EN CREUSE

Exploitation des Bilans de Santé à 4 ans (BS4)  
des enfants nés en 2015

UNE ÉTUDE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

Rapport 119 – Juillet 2021

la CREUSE  
le Département



# ÉTAT DE SANTÉ DE LA PETITE ENFANCE EN CREUSE

Exploitation des Bilans de Santé à 4 ans  
des enfants nés en 2015

Une étude financée par le CD 23

*Pôle Cohésion Sociale*

*Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse*

**Réalisée par l'ORS Nouvelle-Aquitaine**

*Béatrice ROCHE-BIGAS, Céline GARNIER*

**À partir des données colligées par le service de PMI**

**Pilotage :**

*Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse*

*Dr Béatrice SAGOT, Médecin Coordinatrice du service de PMI*

**la CREUSE**  
**e Département**



## CONTEXTE

Depuis 2003, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) saisit et exploite, à la demande du Conseil Départemental de la Creuse (Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse), en collaboration avec le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI), les différents certificats et bilans de santé de la petite enfance colligés par ce service : certificats de santé du 8<sup>ème</sup> jour (CS8), du 9<sup>ème</sup> mois (CS9), du 24<sup>ème</sup> mois (CS24) et bilans de 4 ans (B4).

Au-delà des **obligations légales de recueil**, de traitement et de diffusion d'informations fixées par le Ministère, cette exploitation permet non seulement d'affiner les connaissances dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant, mais elle constitue également un véritable **outil d'aide à la décision** permettant de comparer les chiffres creusois aux données nationales, lorsqu'elles sont disponibles, de **pointer les problèmes existants** et de **décliner territorialement** certains indicateurs colligés, de manière à identifier les territoires dans lesquels les efforts des politiques publiques -et singulièrement ceux des services du Conseil Départemental- doivent se concentrer. C'est tout l'intérêt des **analyses cartographiques** proposées lors des exploitations triennales.

Au cours de l'année 2018, une nouvelle convention (la sixième) a été signée dans les mêmes termes que la précédente sur l'analyse et l'exploitation des données, pérennisant une partie de l'encodage et la saisie de chacun des certificats tout en tenant compte des nouvelles règles relatives à la protection des données personnelles. Une nouvelle présentation des résultats annuels a été actée, sous forme de tableau synthétique, dans le but de faire apparaître les évolutions depuis le début des analyses dans le département pour chaque indicateur retenu.

Cette nouvelle convention concerne, selon le document et l'année d'exploitation, les enfants nés entre 2015 et 2020 :

- |   |  |
|---|--|
| - pour les certificats du 8 <sup>ème</sup> jour (CS8) :   | Années de naissance 2018 - 2019 - 2020 |
| - pour les certificats du 9 <sup>ème</sup> mois (CS9) :   | Années de naissance 2018 - 2019 - 2020 |
| - pour les certificats du 24 <sup>ème</sup> mois (CS24) : | Années de naissance 2017 - 2018 - 2019 |
| - pour les bilans de 4 ans (B4) :                         | Années de naissance 2015 - 2016 - 2017 |

Enfin, dans le cadre de la remontée annuelle des données départementales au ministère de la Santé (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques - DREES), l'ORS est également chargé d'assurer l'harmonisation des items demandés.

Le présent document, le cinquième de cette nouvelle convention, porte sur l'exploitation des bilans de santé de 4 ans et expose les résultats synthétiques concernant les enfants domiciliés en Creuse nés au cours de l'année 2015, et scolarisés en Moyenne Section de Maternelle au cours de l'année scolaire 2019-2020.

*Pour rappel, cette année scolaire a été marquée par la pandémie de Covid-19 et les écoles ont été fermées de la mi-Mars à la mi-Mai. De plus, la réouverture de ces écoles s'est faite de façon progressive et dans des conditions difficiles, voire même impossibles, pour la réalisation des examens.*

Cependant, au final, ce sont **634 bilans** qui ont été transmis à l'ORS par le service de PMI sur les 855 naissances recensées par l'Insee pour 2015.

A noter qu'au début de l'année scolaire 2019-2020, selon les services de la DSDEN, 905 enfants étaient inscrits en moyenne section de maternelle dans le département.

## OBJECTIFS ET MÉTHODES

### A. OBJECTIFS

L'analyse annuelle des données issues des certificats et bilans de santé a été mise en place afin de répondre à plusieurs objectifs :

- ✦ Mieux connaître la situation périnatale et l'état de santé de la petite enfance en Creuse
- ✦ Pouvoir se comparer à des populations de référence (*France, autres départements...*)
- ✦ Repérer les territoires au niveau des Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS), voire au niveau cantonal, les plus en difficulté (*en tenant compte de faibles effectifs sur certains territoires obligeant à une certaine prudence dans l'interprétation des analyses*)
- ✦ Suivre les évolutions pour anticiper les problèmes et, le cas échéant, évaluer les actions et politiques à mettre en œuvre
- ✦ Valoriser le recueil d'informations via les certificats et bilans aux âges clés de la petite enfance

### B. MÉTHODES

Dans un premier temps, il s'est agi pour l'ORS de construire le masque de saisie sous Epi Info pour les 4 documents, après avoir retenu les items à exploiter et réfléchi à leur pertinence, de rendre conviviaux ces masques par un contrôle de qualité à la saisie diminuant également le risque d'erreurs lors de la saisie.

Des modifications sur les certificats en 2018 (nouvelles trames de certificats édités au niveau national) ont amené à réaménager les masques ; pour les bilans de santé, seule une refonte du masque a eu lieu dans le but d'améliorer le recueil et d'en faciliter la saisie.

Pour l'analyse des items, la conception des programmes a été faite conjointement avec le service de PMI pour répondre aux objectifs de ce recueil.

### C. LIVRABLE

L'option retenue pour ce rapport annuel a été de présenter de manière succincte, sous forme de tableaux, les résultats de la quasi-totalité des indicateurs au niveau du département. Chacun d'entre eux est comparé à trois des analyses triennales produites pour le département depuis le début de la collaboration entre la PMI et l'ORS, à savoir la première analyse portant sur les années scolaires entre 2004 et 2006, la troisième (2010-2013) et la cinquième (2016-2019). La comparaison avec les chiffres nationaux n'étant pas possible pour les bilans 3/4 ans, certains indicateurs sont comparés à ceux du département de la Corrèze.

Quelques croisements entre indicateurs ont été réalisés. Pour ce rapport, le choix s'est porté sur des croisements autour de la couverture vaccinale selon la profession exercée par la mère, le schéma familial dans lequel vit l'enfant et la taille de la fratrie au sein du foyer.

Une synthèse des faits marquants de l'année est rédigée en fin de rapport.







## SYNTHÈSE

Au regard des indicateurs relevés au cours des analyses triennales précédentes, quelques faits marquants sont observés concernant les données issues des bilans de santé de 4 ans, recueillis au cours de l'année scolaire 2019-2020 auprès des enfants creusois nés en 2015. L'interprétation de ces données doit cependant tenir compte de la situation sanitaire à ce moment-là, et notamment de la fermeture des écoles entre la mi-Mars et la mi-Mai, et une réouverture plus ou moins partielle au cours des mois de Mai et Juin 2020.

- Un taux de réception des BS4 de 70% (67% en Corrèze entre 2017 et 2019), en baisse par rapport aux analyses triennales précédentes, principalement en raison de la situation sanitaire et de la fermeture des écoles durant deux mois.
- Des examens qui se déroulent dans de bonnes conditions : 95% des familles accompagnent l'enfant pour ce bilan et le carnet de santé est présenté dans 98% des cas (91% en Corrèze) ; la quasi-totalité des bilans sont réalisés par une infirmière.
- Un environnement familial en évolution depuis le début des analyses : plus d'enfants en résidence alternée et des foyers monoparentaux plus souvent mentionnés ; des familles composées d'enfants uniques moins fréquentes qu'il y a une dizaine d'années (15% vs 19%), et que ce qui est observé en Corrèze (23%).
- Un environnement social aussi en évolution, notamment pour les mères : elles se déclarent moins souvent sans activité professionnelle et deux fois moins souvent au foyer qu'au début de nos analyses. Par conséquent, les enfants de cet âge restent plus longtemps à l'école (40 minutes de plus qu'en 2004-2006) et mangent plus fréquemment à la cantine (87% vs 79%).
- Des taux de vaccination stables voire meilleurs au fil des analyses, selon les vaccins : plus de 9 enfants sur 10 ont au moins une dose contre le DTP, la coqueluche, l'haemophilus ou l'hépatite B. Seule la couverture vaccinale par le ROR est en légère baisse par rapport à 2004-2006 (92% vs 96%).
- Au regard du nouvel indicateur « couverture vaccinale à jour » combinant les 7 valences (DTP, Coqueluche, Hib, Hépatite B, Pneumocoque, Méningocoque et ROR), un peu plus des trois quarts des enfants de cet âge ont le nombre de doses préconisées pour tous ces vaccins.  
*A noter que lorsque la mère déclare être employée, ouvrière ou agricultrice, la couverture vaccinale à jour semble plus fréquente que lorsqu'elle se déclare cadre, mais la faiblesse des effectifs oblige à la prudence dans l'interprétation des données. De plus, lorsque la famille est recomposée ou lorsque l'enfant fait partie d'une grande fratrie (3 enfants ou plus), cette couverture vaccinale semble également moins souvent conforme au schéma préconisé pour toutes les valences ; là encore, la faiblesse des effectifs est à prendre en considération.*
- Des antécédents médicaux au sein de la famille pour un peu plus d'un tiers des enfants, notamment d'asthme et/ou allergies (12%) ou encore de troubles visuels (8%).
- Des antécédents médicaux concernant l'enfant rapportés dans 8 cas sur 10, principalement pour problèmes infectieux (48%) et notamment varicelle (39%).
- Des antécédents respiratoires signalés pour un quart des enfants, dont 10% pour bronchiolite.
- Également, des antécédents de maladies de l'oreille et/ou de l'œil reportés sur respectivement 18% (otites 16%) et 12% (troubles de l'accommodation 4%) des BS4.
- Selon le type d'antécédents signalés et leurs conséquences, un suivi en cours au moment de l'examen mentionné pour 25% à 90% des enfants concernés.



- Un statut pondéral relativement stable mais assez dégradé : plus d'un enfant sur dix en surcharge pondérale à cet âge, et une obésité qui enregistre une tendance à la hausse depuis une douzaine d'années (un peu moins de 3% en 2004-2006 vs près de 4% actuellement).
- Une surcharge pondérale toujours plus élevée chez les filles que chez les garçons (13% vs 10%), mais une augmentation importante enregistrée chez ces derniers au fil des analyses (10% vs 8% au début de nos analyses).
- L'importance de ces bilans toujours confirmée : des examens visuels et/ou auditifs réalisés pour 92% à 94% des enfants révélant un trouble de la vision de loin pour 11% d'entre eux, un trouble auditif (> 20 db mais < 40 db) pour 25% d'entre eux.
- Des troubles visuels détectés faisant plus fréquemment l'objet d'un bilan complémentaire : 91% vs 23% pour les troubles auditifs, possiblement en lien avec un environnement bruyant dans lequel sont réalisés les examens auditifs rendant moins fiable l'examen pratiqué, ou encore, des troubles considérés comme « légers » lorsque l'enfant entend un son à 30 db).
- Un examen buccal réalisé dans 70% des cas : 14% des bilans signalent un problème dentaire dont 3% de caries ; 7% soulèvent un problème d'hygiène. Sept enfants sur 10 adressés pour un bilan complémentaire chez le dentiste.
- Une grande majorité des enfants ayant bénéficié d'un examen psychomoteur (98%).
- Le test ETRL4 utilisé majoritairement pour détecter les troubles du langage : 37% des enfants ayant bénéficié de ce test sont concernés par un trouble du langage, principalement par un défaut d'articulation (27%) et plus d'un bilan sur dix fait état d'un retard de langage. Pour près de la moitié d'entre eux, un bilan complémentaire a été demandé.
- Également, d'autres troubles psychomoteurs ou de développement signalés pour 16% des enfants (dont près de 7% de troubles de la coordination).
- Un test urinaire réalisé pour 57% des enfants ; un problème détecté pour un peu moins de 8% d'entre eux, notamment un problème de leucocytes dans les urines. 43% ont fait l'objet d'un bilan complémentaire.

## En conclusion :

L'analyse des bilans de 4 ans offre, depuis plusieurs années maintenant, l'opportunité d'étudier l'état de santé d'une grande majorité des enfants d'une même tranche d'âge (près de 90% certaines années). Cette quasi-exhaustivité est l'un des points forts de ce travail dans le département. Depuis le début de la collaboration PMI/ORS, le recul de quatre analyses triennales permet de « surveiller » l'évolution de certains indicateurs importants, comme notamment la surcharge pondérale, la présence de troubles sensoriels ou du langage ou la couverture vaccinale, même si les évolutions régulières du calendrier vaccinal obligent à une certaine prudence, ainsi que la faiblesse de certains effectifs.

Le repérage de ces troubles à cet âge permet donc une prise en charge plus précoce ; sans cet examen, ils seraient probablement restés ignorés durant un certain laps de temps et la proportion importante de bilans complémentaires demandés à la suite de la consultation témoigne également de l'intérêt indéniable de celle-ci.

# ANNEXE

CS 8 jours	CS 9 mois	CS 24 mois	B 4 ans
CS8-2018-ANNUEL Octobre 2020			
CS8-2019-ANNUEL Novembre 2020	CS9-2018 ANNUEL Février 2021	CS24-2017 ANNUEL Mars 2021	B4-2015 ANNUEL Juillet 2021
CS8-2018-2020-TRIENN Sept 2021	CS9-2019 ANNUEL Août 2021	CS24-2018 ANNUEL Août 2021	B4-2016 ANNUEL Déc. 2021
	CS9-2018-2020-TRIENN Avril 2022	CS24-2017-2019- TRIENN Juillet 2022	B4-2015-2017-TRIENN Déc. 2022

- Rapports déjà publiés
- Rapport actuel
- Rapports à publier (dates prévisionnelles)





Depuis 2003, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) saisit et exploite, à la demande du Conseil Départemental de la Creuse (Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse), en collaboration avec le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI), les différents certificats de santé et bilans de santé de la petite enfance colligés par ce service : certificats de santé du 8<sup>ème</sup> jour (CS8), du 9<sup>ème</sup> mois (CS9), du 24<sup>ème</sup> mois (CS24) et bilans de 4 ans (B4).

Au fil des années de traitement, ces travaux en périnatalité ont permis de mieux connaître la situation périnatale et l'état de santé de la petite enfance en Creuse, de comparer certains indicateurs à des populations de référence (*notamment à la France*), et de repérer, au moment des analyses territoriales au terme de trois années de recueil, certains secteurs les plus en difficulté. Lors de l'élaboration de la nouvelle convention, il a été décidé de produire de façon très synthétique, sous forme de tableaux, l'ensemble des indicateurs de chaque document en y intégrant en référence les résultats issues de trois analyses précédentes, dans le but de suivre les évolutions depuis le début de la collaboration.

Le présent rapport porte sur l'exploitation des bilans de santé de 4 ans des enfants domiciliés en Creuse nés au cours de l'année 2015.

Au total, malgré la situation sanitaire particulièrement difficile ayant entraîné la fermeture des établissements scolaires durant deux mois en 2020, 634 certificats ont été transmis à l'ORS par le service de PMI sur 905 enfants inscrits en moyenne section de maternelle à la rentrée scolaire 2019-2020 (soit 70%).

#### POUR NOUS CITER :

ROCHE-BIGAS B., GARNIER C. État de santé de la petite enfance en Creuse. Exploitation des bilans de santé de 4 ans des enfants nés en 2015. ORS Nouvelle-Aquitaine. Juillet 2021, n° 119. 18 p.

Téléchargeable sur le site de l'ORS NA ([www.ors-na.org](http://www.ors-na.org))

#### + D'INFORMATIONS



Personne à contacter : Béatrice ROCHE-BIGAS, [b.roche@ors-na.org](mailto:b.roche@ors-na.org)

Cette étude est réalisée avec le soutien financier du  
« Conseil Départemental de la Creuse »

la CREUSE  
le Département

## Pour nous joindre

### SIÈGE

 58 rue Abbé de l'Épée  
33000 BORDEAUX  
 05.56.56.99.60

### Antenne de LIMOGES

4 avenue de la Révolution  
87000 LIMOGES  
05.55.32.03.01

### Antenne de POITIERS

203 route de Gençay  
86280 SAINT BENOÎT  
05.49.38.33.12

 [contact@ors-na.org](mailto:contact@ors-na.org)  
 [www.ors-na.org](http://www.ors-na.org)